



# Mézières sur/Couesnon

Le journal  
d'informations municipales

*Mézières vous intéresse*

DR Le bâtiment modulaire de l'école publique.

N° 25  
Décembre 2013

## Éditorial

L'actualité en cette fin d'année 2013 est très chargée et deux sujets majeurs retiennent toute notre attention : Les rythmes scolaires et les élections municipales.

- **La réflexion sur la mise en place des rythmes scolaires** a été entamée fin 2012, l'objectif final étant évidemment sa mise en place lors de la prochaine rentrée scolaire.

- **Les élections municipales sont prévues les 23 et 30 mars 2014.**

Comme vous le savez certainement, le mode de scrutin pour les communes comme les nôtres a changé.

Les modifications structurantes vous sont présentées en page 3 de ce bulletin.

Comme à chaque élection, à compter du premier jour du sixième mois qui précède le mois des élections, la communication est fortement réglementée.

C'est pourquoi ce dernier bulletin sera strictement informatif contenant les décisions du conseil municipal, la vie des associations...

Je m'associe aux membres du conseil municipal pour vous adresser nos meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année.

**Olivier BARBETTE,**  
*Maire de Mézières-sur-Couesnon*

## Sommaire

Délibérations	p. 2
Focus	p. 3
État civil	p. 3
Associations	p. 4
Du côté des...	p. 8
Infos diverses	p. 10
Agenda	p. 11
Économie	p. 12

## Aménagement de l'ancienne base de loisirs



• Le conseil municipal a décidé d'aménager le rez-de-chaussée de l'ancienne base de loisirs, avec une projection sur l'ensemble du bâti avec utilisation indépendante des étages afin de recevoir l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, la petite enfance, les adolescents... et de confier la mission à l'architecte LOUSSOUARN (St-Aubin-du-Cormier) pour une note d'honoraires de 12916,80 € TTC. Sollicite l'octroi de subventions auprès de la CAF.

## Bibliothèque municipale

• Le conseil municipal a décidé d'augmenter le temps de travail de la bibliothécaire au grade d'adjoint du patrimoine de 2<sup>e</sup> classe de 17h50 à 23 heures hebdomadaires, soit 5h50 de plus à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013.

• Le conseil municipal a sollicité une subvention près de la communauté de communes d'un montant de 1617 € soit 30 % du montant total des dépenses de 5390 € TTC dans le cadre du volet 3 du contrat de territoire « Acquisition de livres, CD, périodiques à la bibliothèque »

• Afin d'harmoniser les tarifs des bibliothèques de la communauté de communes, le conseil municipal a décidé de fixer un seul tarif de cotisation annuelle d'adhésion qui est de 8 € par famille.

• Suite à l'acquisition de livres, DVD et périodiques supplémentaires à la bibliothèque, le conseil municipal a décidé d'acheter du mobilier auprès d'Ouest Bureau d'un montant total de 5792,97 € TTC.

## Programme voirie

• Le conseil municipal a retenu le devis de l'entreprise Galle d'un montant de 39515,84 € TTC pour la réfection de la voie communale du « château de la Ville Olivier » à Louisnais et le devis de la Sotrav d'un montant de 49006,10 € TTC, de « Louisnais à La Selle ».

• Le conseil municipal a accepté le devis de la Sarl Terrassements Jourdan d'un montant de 7852,94 € TTC en vue d'aménager un terrain en parking pour le cimetière (après une acquisition du bien Gaulard et échange de terrain avec M. et Mme Ellec).

## École publique



• Le conseil municipal fixe le prix du repas à la cantine scolaire pour l'année 2013-2014 à 3,34 € sachant que le tarif de l'an dernier était de 3,28 €.

• Aménagement d'une aire de jeux à l'école publique pour un montant de 25269,39 € TTC près de l'entreprise Synchronicity. La livraison est prévue début 2014.

• Acquisition d'un bâtiment modulaire à l'école publique servant de bureau et de salle de réunion pour le corps enseignant auprès de MAB Gasnier pour un montant de 52 809,71 € TTC.

## Communauté de communes du pays de Saint-Aubin-du-Cormier

• Après avoir pris connaissance de l'article 63 du projet de loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (dit « ALUR ») qui propose un transfert « de plein droit » de la compétence de la réalisation des plans locaux d'urbanisme (PLU) aux communautés d'agglomération et de communes ; c'est-à-dire que les communes renoncent à la gestion du plan local d'urbanisme avec lequel elles gèrent l'aménagement du territoire, pour servir au mieux l'intérêt de leurs administrés, perdent la maîtrise de leur sol et cautionnent la disparition des services de l'État pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols. Le conseil municipal, par neuf voix pour, trois abstentions et un contre la suppression de cet article.

et charge Monsieur le Maire de prendre la délibération de l'Association des Maires Ruraux de France demandant de supprimer l'article 63.

• Le conseil municipal a accepté de signer, avec la communauté de communes, la convention de mise à disposition des locaux de la mairie pour assurer l'animation des séances d'espaces jeux à destination des assistantes maternelles et parents chaque lundi et mardi. Les charges sont évaluées sur une base forfaitaire de 20 € par séance.

## Cimetière

Le conseil municipal a fixé, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013, les tarifs de concessions de terrain et d'une case de columbarium dans le cimetière communal :

Durée	Urnes (columbarium)	Concessions de terrain
15 ans	250 euros	50 euros les 2 m <sup>2</sup>
30 ans	300 euros	100 euros les 2 m <sup>2</sup>
50 ans	450 euros	200 euros les 2 m <sup>2</sup>



## Élections municipales

Les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014. Suite à la loi du 17 mai 2013, ces élections seront marquées par 2 grandes innovations :

- les électeurs des communes de 1 000 habitants et plus éliront leurs conseillers municipaux pour 6 ans selon le mode de scrutin à la proportionnelle. Le seuil est passé de 3 500 habitants à 1 000 habitants.
- Les électeurs désigneront également pour ces communes les conseillers

## Rythmes scolaires

Depuis le début de l'année 2013, des membres du conseil municipal ont participé à plusieurs réunions d'informations, de partage d'expérience, de bilan. Parallèlement à celles-ci, une réflexion avec les élus et tous les acteurs potentiels (OSPAC, la base de plein air du Couesnon, le réseau des bibliothèques, l'école de musique...) s'est mise en place en lien avec la communauté de communes afin de partager et d'optimiser les moyens. Une information sur l'avancement de ce dossier a été faite auprès des équipes enseignantes et des représentants des parents d'élèves des 2 écoles de notre commune le 23 octobre.

De plus, des aménagements sont en cours de réalisation pour accueillir les enfants : jeux extérieurs, réfection de l'ancienne base de loisirs.

À ce jour, la mise en place de ce service obligatoire pose nombre de questions auxquelles nous travaillons et l'année 2014 sera déterminante pour la bonne mise en application de cette réforme par le groupe de travail qui sera constitué par les différents partenaires précités courant janvier.

communautaires à l'aide d'un seul bulletin de vote.

Ainsi pour notre commune, des modifications majeures vont organiser ces prochaines élections :

- le dépôt d'une déclaration de candidature sera obligatoire pour chaque tour de scrutin. Chaque liste doit comprendre autant de candidats qu'il y a de conseillers municipaux à élire. Les candidatures en « papillon » ne seront plus recevables. De plus, les listes doivent respecter le principe de parité c'est-à-dire autant de femmes que d'hommes avec alternance obligatoire une femme un homme. La répartition des sièges entre les listes se fait en fonction des résultats. Pour chacune des listes, les sièges sont attribués dans l'ordre de présentations des candidats.
- Il est impossible de voter pour une personne non candidate.
- Le panachage sera interdit.

Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en rayer. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Sinon votre bulletin de vote sera nul.

- Les conseillers communautaires seront également élus. Vous aurez un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats, municipaux et communautaires. Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

- Il faudra présenter une pièce d'identité pour voter.

Voici un bref point des modifications, je vous invite à vous rendre sur le site internet de notre commune afin d'y trouver la réglementation complète sur les élections municipales (<http://www.mairie-mezieres-sur-couesnon.fr>).

Le Maire,  
Olivier BARBETTE

## État civil

### Juin 2013 à décembre 2013



#### Mariages

- **29 juin 2013 :**  
BOUVIER Nicolas  
et ROCHELLE Estelle « 12 rue de la Grande Prée »
- **6 juillet 2013 :**  
SANCIER Johann et MISIASZEK Céline  
« La Gerbetais »
- **31 août 2013 :**  
JUGON Jean-Pierre  
et HIREL Sandrine,  
« 1A, rue de la Motte »
- **7 septembre 2013 :**  
BUREL Jean-Marc et CHEVILLARD  
Isabelle « 1 rue de l'évert »
- **7 décembre 2013 :**  
VRABELY Jérôme  
et CARRARA Florence  
« 8 rue Beau Soleil »



#### Naissances

MESSÉ Nolan, COURCELLES Sarah,  
GUENEY Capucine, CADAS Esteban,  
LEBRETON Naïs, BERHAUT Marylou,  
GICQUEL Rachel, YANG Mathias,  
MAUREL Swan, MOGUET Kénael,  
BOUGEARD Clémence, GRÉGOIRE  
Swan, QUINTRIC Inès, LOUVEL Batist,  
TROCHU Nolan, GABORIAU Amaury,  
NOËL Maïa, LÉVÊQUE Inaya

#### Décès

**10 août 2013 :**  
BEAULIEU Marie-Thérèse  
épouse PIGEON « La Roche »  
**13 décembre 2013 :**  
LORÉ Guy « La Croix des Pommeriaux »



## Bibliothèque

Afin de mieux répondre à la vie des habitants de Mézières-sur-Couesnon, l'amplitude horaire d'ouverture de la bibliothèque au public s'est accrue de 8 heures à 12 heures semaine (voir nouveaux horaires ci-après). Le pop-up (un livre en 3 dimensions) fut à l'honneur ce trimestre avec des animations-ateliers et des accueils de classes. Plus de 480 enfants scolarisés sur la commune et la communauté de commune ont été accueillis en novembre pour découvrir l'exposition et le travail d'Arno auteur illustrateur, autour de son livre atelier pop up « un tigre dans mon jardin » aux éditions *les apprentis rêveurs*. Ces moments forts et vivement appréciés tant par les adultes que les enfants se sont achevés avec la rencontre avec l'auteur, invité à la bibliothèque. Venez découvrir les nouvelles acquisitions pour tous: des romans, documentaires, albums, BD tout dernièrement achetés qui viennent compléter le fonds des collections.

Rappel: vous pouvez maintenant emprunter des DVD!

La bibliothèque sera fermée pendant les vacances de Noël.

Mais, si vous aimez les surprises, l'équipe de la bibliothèque vous propose des pochettes surprises à emprunter.

De nouvelles animations pour tous sont prévues, notamment autour des arts au printemps prochain dans le cadre du printemps des poètes 2014, des expositions thématiques et bien sûr la continuité du partenariat école-bibliothèque avec des accueils de classe réguliers, ainsi que la mise en place d'accueil pour les tout-petits et leurs mamans ou nounous etc...

Si vous aimez le contact et que vous avez un peu de temps libre, nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles pour élargir notre équipe. Pour plus de renseignements, prenez contact avec la bibliothèque.

• Pratique: la bibliothèque est ouverte le mardi de 11h30 à 12h30 et de 16h30 à 19 heures, le mercredi 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures, le samedi de 10 heures à 12h30.

Il est possible d'emprunter un nombre illimité d'ouvrages par personne pour une durée de trois semaines. Avec possibilité de prolongation.

Tarifs: l'adhésion pour la famille s'élève à 8 euros par an pour toute la famille.

N.B. une boîte pour les retours est à la disposition des lecteurs pendant les heures d'ouverture de la mairie.

Contact:

[bibliomezierescouesnon@orange.fr](mailto:bibliomezierescouesnon@orange.fr)

Tél.: 02 99 39 36 36

## Théâtre amateur avec « Les Fous des planches »



La troupe lors d'une des six représentations.

La troupe de théâtre de la commune « Les Fous des Planches » a encore démontré tout son savoir-faire lors des 6 représentations données en octobre 2013. La comédie de mœurs « Tout le plaisir est pour nous » a enjôlé plus de 650 spectateurs, de Mézières

et des environs. La troupe souhaite mobiliser encore plus de monde lors des prochaines représentations, qui se dérouleront sur les 3 derniers week-ends de novembre 2014. Après tant d'échos favorables, retenez-bien ces dates pour ne rien avoir à regretter !

## École privée



L'avancement des travaux de construction d'une classe et d'une salle de motricité.

Cette année sera placée sous le signe du changement. Nous avons tout d'abord ouvert une classe et accueilli une nouvelle enseignante. Nous avons également modifié notre structure pédagogique. Désormais, l'école se divise ainsi : une classe de TPS-PS, une classe de MS-GS, une classe de CP, une classe de CE1-CE2 et une classe de CMI-CM2.

Nous avons entamé dès la rentrée une première tranche de travaux avec la construction d'une classe et d'une salle de motricité. Dans un second temps, nous rénoverons la partie la plus ancienne.

En ce qui concerne les projets pédagogiques, quatre des classes ont

accueilli un auteur, Alice Brière Haquet dans le cadre du Salon du livre jeunesse. Nous avons découvert également grâce à la bibliothèque un autre auteur, Arno Célérier. Nous avons visité l'exposition qui lui était consacrée et avons découvert les secrets des livres pop-up, avec leurs éléments qui se relèvent quand on ouvre le livre.

Pour la fin de l'année 2013, nous avons préparé notre Arbre de Noël où nous avons mis en scène la comédie musicale d'Emilie jolie. Nous souhaitons à tous une excellente année 2014.

Tél.: 02 99 39 31 28

<http://www.ecole.saint-martin.org>

## Amicale laïque



45 élèves du cycle 3 iront à Paris.

L'année 2012-2013 s'est achevée sur un bilan très positif pour l'Amicale laïque.

Le couscous ainsi que la vente des chocolats pour Noël nous a permis l'an dernier de financer les différents projets extrascolaires de l'École de La Vallée Verte.

Sorties, petit matériel, chocolats pour les enfants à Noël, et surtout un voyage à Saint-Briac ayant permis d'emmener les élèves de CP CE1 en juin 2013.

À peine achevée, nous avons déjà pu organiser le couscous qui a eu lieu au mois de novembre et qui se déroulera en octobre 2014 l'année prochaine.

Malgré une participation un peu en dessous des éditions précédentes, l'ambiance et la convivialité restent les points forts de cet événement annuel. La vente de chocolats vous a permis de passer commande pour les fêtes tout en contribuant à aider les projets de l'école.

Comme tous les ans, nous clôturerons l'année scolaire par une fête avec repas et animations.

Nous vous rappelons que les bénéfiques permettent aux enfants de la commune inscrits à l'école de la Vallée Verte et à leurs enseignants de monter des projets pédagogiques riches, variés et ambitieux ou encore d'acheter du matériel pour l'école.

Grâce aux actions de notre association, nous avons pu verser 2 250 euros à l'école pour le projet de voyage à Paris d'élèves du 3<sup>e</sup> cycle.

45 élèves partiront visiter musées et monuments de la capitale, un beau souvenir avant l'entrée au collège...

C'est pourquoi nous vous remercions de votre participation et souhaitons contribuer à créer une ambiance conviviale au sein de l'école tout en participant à la vie de notre commune.

L'Amicale laïque

## ALSH de Mézières



Les enfants partent pour la collecte de bonbons au moment d'Halloween.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2013, c'est la communauté de communes de St-Aubin-du-Cormier qui gère l'accueil de loisirs. Les horaires se sont élargis: vos enfants de 3 à 11 ans sont accueillis le mercredi et les vacances scolaires de 7h 15 à 19 heures dans les locaux de l'école publique La Vallée Verte.

Afin de toujours mieux répondre aux besoins des enfants, désormais ils sont répartis en 3 tranches d'âges: les 3/4 ans, les 5/7 ans et les 8/11 ans, avec 1 animatrice référente par groupe.

Les mercredis du 1<sup>er</sup> trimestre ont été riches en animations: grand jeu en forêt, décoration de la salle et peinture sur les vitres, fresque extérieure à la craie dans la cour, sortie au cinéma, jeux collectifs...

Les vacances ont également été bien remplies: sortie à la ferme pédagogique de St Ouen pour les petits, journée sportive à Cap Multisports (La Mézière) pour les plus grands, défilé d'Halloween dans les rues de Mézières et auprès des commerçants, sortie à la piscine...

Le projet théâtre continue cette année encore. Après le succès du spectacle Le petit Chaperon Rouge monté par les enfants et Frédérique, une bénévoles de la bibliothèque, tous ont été d'accord pour le rejouer le mercredi 18 décembre à la mairie.

À la rentrée de janvier, nous allons continuer ce projet en partenariat avec

la bibliothèque et cette fois-ci, les enfants de 5 et 6 ans seront intégrés avec les plus grands à la prochaine pièce: « Blanche Neige et les sept nains ». Le groupe d'enfants n'est pas encore constitué, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez que votre enfant en fasse partie.

Pour inscrire votre enfant à nos services vous pouvez le faire jusqu'au lundi 12 heures auprès d'Anne-Sophie HEBERT LEBORGNE: 06 81 32 32 46, les mardis et mercredis en période scolaire, tous les jours pendant les vacances

- par mail à [alshmezieres@staubinducormiercommunaute.fr](mailto:alshmezieres@staubinducormiercommunaute.fr)
- à la mairie de Mézières les mardis matin de 8h30 à 12 heures
- à la communauté de communes: 0299394299

Vous trouverez le programme d'activités sur le tableau de l'accueil de loisirs situé dans le bâtiment des maternelles, dans le couloir d'accès à la salle de motricité.

N'hésitez pas à consulter le site internet de la commune (<http://www.mairie-mezieres-sur-couesnon.fr>), nous y mettons régulièrement des informations pour les inscriptions des vacances.

*L'équipe des élus et des animateurs se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année !*

## Club cycliste du coglais



Le club cycliste du coglais recrute. Si vous désirez pratiquer le cyclotourisme ou bien la compétition, ou encore faire du VTT n'hésitez pas à nous rejoindre.

Le club organisera sa course annuelle le samedi 24 mai 2014 avec une première course à 14 heures et un deuxième départ à 15h45. Vous pouvez consulter ce que fait le club sur Facebook ou sur son blog: [clubcyclisteducoglais.sportblog.fr](http://clubcyclisteducoglais.sportblog.fr)



## Club de la vallée



Pour l'année 2013, l'association compte 102 adhérents. Son but est de réunir des personnes tout simplement, dans la joie et la bonne humeur et profiter des activités proposées.

### Rappel des activités :

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis du mois : jeux de société  
2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis du mois : marche

3<sup>e</sup> jeudi du mois : initiation danse (tango valse)

4<sup>e</sup> jeudi du mois : après-midi dansante  
Deux repas conviviaux par an ont lieu (en mars et en octobre).

Un voyage est toujours programmé fin

mai ainsi qu'un repas anniversaire en juin (noces maraîchines en 2014).

Nous remercions toutes les personnes qui assistent et participent régulièrement à toutes ces activités — l'après-midi récréatif est très apprécié des danseurs. L'assemblée générale a eu lieu le 17/12.

Pour l'année 2014, venez nombreux. Avec Génération mouvement, dont nous ferons bientôt partie, les personnes de la cinquantaine pourront venir nous rejoindre. Bonnes fêtes de fin d'année à tous et à toutes.

Tél. : 02 99 39 31 30

## Les joggers du Couesnon



Les joggers du Couesnon comptent près de 20 Méziériais.

L'activité de l'association du premier trimestre de la saison 2013-2014 est marquée par :

- une nouvelle progression des effectifs avec 124 licenciés enregistrés mi-novembre 2013, dont 19 personnes de Mézières-sur-Couesnon ;
- la mise à disposition de la piste de Liffré

et l'arrivée d'un nouvel entraîneur René Carquet (initiateur 2<sup>e</sup> degré) ;

• un excellent résultat et une bonne participation à l'animation téléthon du 17 novembre avec près de 500 participants dont 311 pour la course des adultes de 10 km. Le bénéfice de cette journée s'élève à 2748,12 euros. Cette somme sera remise à l'organisation téléthon du centre de Fougères.

### ILS SE SONT DISTINGUÉS RÉCEMMENT :

**Laurent Chyra (résident à la Peutelais) au North Face grand Menestral de Moncontour**  
Course de 54 km Dénivellé 2000 m réalisée en 8 h 26.38

**Yannick Bacquaert (résident à la Croix des Pommeriaux) au Marathon de La Rochelle**  
Les 42 km en 3 h 03 à la 319<sup>e</sup> place sur plus de 5 000 arrivants

**Date à retenir: samedi 10 mai 2014 c'est la 11<sup>e</sup> édition du trail de la Vallée du Couesnon.**

**Départ/arrivée à la base de loisirs.**

Contact: [www.joggerscouesnon.fr](http://www.joggerscouesnon.fr)

## Anciens Combattants P.G. – C.A.T.M. – T.O.E. - Citoyens de la Paix



L'adjudant-chef Léotard remettant la croix du combattant à M. François Guillois et à M. Eddy Minary.

Notre section est actuellement composée de 33 adhérents :  
1 A.C.P.G 39-45

15 CATM (Algérie-Tunisie-Maroc)

15 citoyens de la Paix

2 T.O.E. (Théâtre d'Opérations Extérieures)  
Plusieurs autres adhésions sont prévues pour 2014. Des réunions et assemblées ouvertes à tous seront organisées en début d'année.

Lors de la cérémonie commémorative du 8 mai 2013, deux croix du combattant ont été remises par l'adjudant-chef LEOTARD à M. François GUILLOIS pour avoir été appelé à deux reprises en 39-45 (il l'aurait mérité beaucoup plus tôt) et à M. Eddy MINARY pour la guerre du Golfe en 1991.

Pour le 8 mai 2014, d'autres médailles sont prévues et en préparation. Le but recherché étant de perpétuer et redynamiser les cérémonies commémoratives en l'honneur de nos ancêtres combattants et de participer aux festivités organisées.

Le prochain « cochon grillé » est prévu le 20 septembre 2014 à la salle des fêtes de Mézières-sur-Couesnon avec animation (date à retenir).

Dans l'attente, nous vous souhaitons à tous un bon Noël et nos meilleurs vœux pour 2014.

## Avenir Club du Couesnon section Football



© Fotolia

L'ACC Foot est une section à part entière de l'ACC qui compte maintenant 5 sections, la section Volleyball, la section Badminton, la section Gym et la section Tennis.

Toutes les informations nécessaires pour contacter l'une des 5 sections est disponible sur le site de la commune <http://www.saint-jean-sur-couesnon.fr/Associations-sportives.html>.

L'ACC Foot a connu diverses fortunes lors de la saison 2012-2013. Mais elle compte bien rebondir pour les seniors et continuer à progresser dans les prochaines années.

Pour cette saison 2013-2014, l'équipe dirigeante est à votre écoute pour tout questionnement. Vincent FOLLIOU le Président, va tenter de conserver la même dynamique, en s'appuyant encore plus sur les membres du bureau. Thomas GIDEL le Vice-président, est en charge de la partie communication. Jean-Charles BEAULIEU supplée par Stéphane MASSON s'occupent des finances et Sébastien LOTIN du secrétariat. Vous avez peut-être constaté que quelques travaux, au niveau des vestiaires et du terrain avaient eu lieu durant la trêve estivale. En partenariat avec la mairie, les bénévoles du club ont effectué un rafraîchissement de l'intégralité de la structure afin de vous accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Un nouveau site internet a vu le jour depuis le 2 septembre 2013, toutes les informations nécessaires y sont diffusées. <http://www.acc-foot.fr/>

Le nouveau logo ayant été adopté lors d'une réunion de bureau ACC, nous proposons également des joggings et avons mis une boutique en place sur le site à cette adresse: <http://www.acc-foot.fr/boutique.html>

L'ACC Foot compte 134 licenciés, répartis sur 10 catégories (U6 – U7/U8 – U9 – U10/ U11 – U12/U13 – U14/U15 – U16/U17 – Seniors – Vétérans – Dirigeants).

Les catégories U6 à U11 (46 licenciés) évoluent en F.A.E.R. (Football à effectif réduit), les séances d'entraînement se déroulent en commun avec l'ISGC le mercredi matin de 10h00 à 12h00 sur le terrain de Vendel jusqu'au 26 février et basculeront dès le 19 mars à St Jean.

Une fois par mois les catégories U6/U7, se déplacent en alternance dans le canton pour effectuer un système de plateau (petit match

et jeu) le samedi de 10h00 à 12h00. En complément une séance leur est proposée le samedi matin tous les 15 jours à St Jean.

La catégorie U8/U9 connaît un rythme plus soutenu avec une manifestation par semaine selon le même principe que les U6/U7.

La catégorie U11 participe à un championnat en 2 phases, le samedi après-midi de 14h00 à 15h30. Ils ont également une séance complémentaire le lundi soir de 18 heures à 19 heures au terrain de St Jean.

Les U13 (11lic.), U15 (10lic.) et U17 (9lic.) sont dans le GJJC (Groupement de Jeunes de la Jeunesse du Cormier), tout comme pour les U11, ils participent à un championnat en 2 phases, et leur rencontre se déroule le samedi après-midi. Toutes nos séances d'entraînement sont assurées par du personnel professionnel de l'OSPAC (Office des Sports du Pays de St Aubin du Cormier). Deux séances d'entraînement sont proposées le mercredi et le vendredi pour: les U13 M: 15h45 à 17h45 – V: 17 heures à 18 heures les U15 M: 17h45 à 19h45 – V: 18 heures à 19 heures les U17 M: 17h45 à 19h45 – V: 19 heures à 20 heures

Les seniors sont 36, les séances d'entraînement ont lieu le vendredi soir à St Jean de 19 heures à 21 heures avec les joueurs de Livré sous la houlette de notre entraîneur Jérémy FALIGOT. L'équipe B est entente cette saison avec l'ASLM suite à un manque d'effectif annoncé en début de saison. L'ambiance dans les 2 équipes est bonne tout comme les résultats plutôt intéressants. Une équipe Futsal a également vu le jour en septembre et compte déjà 8 licenciés et d'autres arrivées sont annoncées pour janvier. Nous organiserons diverses manifestations: un tournoi en salle les 28 février et 1<sup>er</sup> mars, un repas le 5 avril, un tournoi en herbe les 30 avril et 1<sup>er</sup> mai... Vous voulez vous investir dans la vie associative de votre commune? Vous pouvez participer à la vie de notre club à tous les niveaux: encadrement des jeunes (matches et entraînements), organisation des différentes manifestations, rejoindre le bureau ou le conseil d'administration...

Si vous ne pouvez être actif au sein du club, venez soutenir les différentes équipes de l'ACC foot le samedi et le dimanche. Vos encouragements et chants de supporter seront les bienvenus.

Le conseil d'administration et le bureau remercient tous les bénévoles, joueurs et parents de joueurs qui ont contribué à la réussite de la saison passée et qui sont déjà sur le pied de guerre en cette saison 2013-2014.

*Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par:*

• le site du club <http://www.acc-foot.fr/>

• mail : [president@acc-foot.fr](mailto:president@acc-foot.fr)

ou [contact@acc-foot.fr](mailto:contact@acc-foot.fr)

• téléphone au 06 83 78 03 70

• courrier à M. Folliot Vincent 7 La Pâqueraie 35140 St-Jean-sur-Couesnon

## Gym-Step



DR

La reprise des cours a eu lieu début septembre. Il est toujours possible de s'inscrire. Les cours sont encadrés par un jeune animateur. Faites un essai! Les deux premières séances sont gratuites.

Horaires:

• Gym: le mardi à 19 h 45

• Step: le mardi à 20 h 45

Lieu: salle des fêtes de Mézières

*Pour tous renseignements vous pouvez contacter le 06 82 67 67 07 (soirée) ou le 06 47 01 66 12.*

## Les Entrechiens



DR

Le club canin Les Entrechiens est en pleine expansion et développe en plus de l'éducation, une de ses activités canine: l'agility.

Le club compte actuellement une dizaine de licenciés en agility ayant participé à des concours régionaux (dont un champion de Bretagne) et des sélections aux finales nationales. Maintenant, le club organise son concours d'agility qui se déroulera le dimanche 2 mars 2014.

*Pour plus d'informations vous pouvez contacter Nicolas au 06 75 87 59 82.*

## Actions en faveur des seniors



**Depuis 2012, la communauté de communes du Pays de Saint-Aubin-du-Cormier a porté une réflexion sur l'accompagnement du vieillissement sur les 11 communes.**

Cela a commencé par un état des lieux exhaustif dressé avec les acteurs gérontologiques du territoire. Ce fut ensuite le temps de la consultation, « Aînés du Pays, je donne mon avis » auprès des aînés à leur domicile permettant notamment d'établir un panorama de leurs attentes et de leurs besoins à domicile.

### **Une démarche originale**

Les élus, les membres des clubs des aînés, les CCAS des communes ont été associés à cette démarche originale. C'est ainsi que près de 50 volontaires

ont rencontré un échantillon de 208 seniors du territoire, à leur domicile.

De l'élaboration à la diffusion de l'enquête auprès des personnes âgées, ce temps d'échange a connu un véritable succès grâce à l'implication forte de tous les volontaires.

Un grand merci à tous les volontaires mobilisés et de l'accueil qui leur a été réservé !

### **Rompre l'isolement**

Différents objectifs ont pu être définis suite à cette enquête pour la prévention de la grande dépendance et le meilleur maintien à domicile possible à l'échelle communautaire.

Un réseau de visiteurs bénévoles est en cours de construction, en partenariat avec les clubs des aînés et les communes du territoire. Il a pour objet de rompre l'isolement des personnes vivant à domicile et

leurs aidants familiaux. Convaincu que ce réseau est bénéfique pour les personnes et leurs familles, la communauté de communes souhaite soutenir et développer des visites régulières, basées sur l'échange et l'écoute au sein de chaque commune.

### **Des bénévoles qui habitent votre commune**

Vous avez, vous aussi, cette volonté de mettre à profit vos expériences professionnelles et/ou personnelles, un peu de temps à consacrer pour discuter et échanger auprès des aînés du territoire? Alors n'hésitez pas à contacter votre mairie qui transmettra (ou directement la communauté de communes.)

Les visiteurs bénévoles sont des personnes vivant au sein de chaque commune.

Merci de leur réserver un accueil chaleureux.

Celui (celle) qui prendra contact auprès des personnes concernées, sera une personne que vous connaissez.

L'implication de votre commune et des volontaires pour une vie à domicile chaleureuse et forte en lien social est le socle commun indispensable, pour un mieux vivre au sein des 11 communes.

*Pour vous inscrire auprès du réseau de visiteurs bénévoles et/ou demander une visite, contacter : soit votre mairie, soit Marion Haquin de la communauté de communes de Saint-Aubin au 02 99 69 78 68 ou au 02 99 39 43 53 les mercredis et vendredis après-midi.  
E-mail : seniors@staubinducormiercommunaute.fr*

# Mesures contre les cambriolages

## Fiche des réflexes et des mesures simples de prévention

**Des réponses aux questions que l'on se pose en matière de lutte contre les cambriolages. Le temps est l'ennemi des cambrioleurs, efforcez-vous de les décourager en leur compliquant la tâche par des réflexes de bon sens!**



### Que faire en cas d'absence de courte durée?

Même pour une courte absence, fermez à clé portes et portails. Les cambriolages ont souvent lieu en journée, quand on est parti faire des courses ou chercher ses enfants. Si vous possédez un système d'alarme, enclenchez-le dès que vous sortez.

### Que faire en cas d'absence durable?

- Avisez vos voisins. Votre domicile doit paraître habité : demandez que l'on ouvre régulièrement vos volets.
- Signalez votre départ en gendarmerie.
- Faites suivre votre courrier ou faites le prendre par quelqu'un de confiance.
- Ne laissez pas de messages sur votre répondeur indiquant la durée de votre absence et transférez vos appels si vous le pouvez. Certains malfaiteurs ne fracturent

pas les portes mais se font ouvrir : n'ouvrez pas à n'importe qui.

Méfiez-vous des faux employés qui viendraient chez vous sans que vous soyez informé. Téléphonnez à l'organisme pour vérifier. Dans le doute, n'ouvrez pas. Certains délinquants repèrent les femmes seules. Si c'est votre cas, évitez de le signaler sur votre boîte aux lettres ou sur votre porte. Quand vous sortez, évitez de mettre vos clés à proximité de votre adresse. Si vous perdez vos clés, changez les serrures. En revanche, n'hésitez pas à faire des doubles pour vos proches plutôt que de laisser vos clés dans des cachettes classiques : sous le paillason, derrière le volet, dans le vase du jardin...

### Quels sont les moyens efficaces de protection?

Si vous souhaitez installer un dispositif de protection sur votre

habitation, contactez votre assureur. Ces professionnels sauront vous conseiller pour choisir les matériels les plus performants.

### Quelles sont les mesures d'anticipation à prendre?

Par mesure de sécurité, prenez des photos de vos objets de valeur et notez le numéro de série quand il existe. Ces informations faciliteront le remboursement par l'assureur en cas de vol ainsi que le travail des forces de l'ordre. Notez en plusieurs endroits les numéros de téléphone d'urgence à appeler en cas de perte ou de vol de chèquiers ou de carte bancaire. Vous gagnerez un temps qui peut être précieux.

Placez vos bijoux et valeurs en lieux sûrs (évités sous les piles de linge!).

### Que faire si vous êtes victime d'un cambriolage?

Ne rangez, ne déplacez rien. Laissez les lieux en l'état pour préserver les traces et indices afin d'aider la police technique et scientifique.

Voici les actions à mener :

- Prévenez directement la gendarmerie en composant le 17.
- Dressez rapidement un inventaire exhaustif du préjudice subi. Faites opposition auprès de votre banque si chèques ou cartes bancaires ont été volés.
- Contactez votre assureur.

*Cette fiche de recommandations a été communiquée par la gendarmerie nationale.*

## JOURNÉE D'APPEL DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie **dans le mois de leur seizième anniversaire**. La mairie vous délivrera une attestation de recensement.

**Ce certificat est obligatoire pour s'inscrire aux examens tels que le BEP, le Baccalauréat ou le permis de conduire moto ou auto.**

Vous munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

### • Horaires du secrétariat de mairie (Tél.: 02 99 39 36 43)

Lundi: 9 h 00 — 12 h 00/14 h 00 — 19 h 00  
Mardi: 9 h 00 — 12 h 00/14 h 00 — 17 h 00  
Mercredi et vendredi: 9 h 00 — 12 h 00  
Jeudi: 9 h 00 — 10 h 45  
Samedi: 9 h 00 — 11 h 00

### • Heures d'ouverture de l'agence postale communale (Tél.: 02 99 66 39 82)

Modification des heures d'ouverture et du numéro de téléphone

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi 9h45-11h45  
Jeudi : fermé

### • SMICTOM (02 99 94 34 58) Consignes de collecte

**Jour de collecte des sacs jaunes : mardi.**

**Collecte des ordures ménagères : vendredi.**

Le bac à ordures ménagères et le sac jaune doivent être présentés à la collecte sur le pictogramme bleu matérialisé au sol, la veille au soir de la collecte. Après la collecte, le bac doit être remis et ne pas rester sur la voie publique. Lorsqu'une semaine comprend un jour férié, les collectes de la semaine à partir du jour férié sont décalées au lendemain du jour normal. Un conteneur à verre est à votre disposition sur le parking de la salle des fêtes et rue Ferdinand Morin.

### • Horaires d'ouverture de la déchetterie de Saint-Aubin-du-Cormier (zone de Chédeville)

Lundi, mardi, mercredi :  
de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures  
Jeudi: de 9 à 12 heures  
Vendredi et samedi :  
de 9 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures  
Tél. : 02 99 39 27 58

### • Relais vêtements

un conteneur est à votre disposition sur le parking de la salle des fêtes.

### • Informations paroissiales

Prêtre de la paroisse:  
Père Pierre LAMBALLAIS  
Tél.: 02 99 39 11 62  
En cas de décès, prévenir M<sup>me</sup> Denise HONORÉ  
Tél.: 02 99 39 31 30

### • Inscriptions sur la liste électorale

Les nouveaux habitants et les personnes non inscrites sur la liste électorale sont invités à s'inscrire en mairie jusqu'au 31 décembre 2013. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

### • Automobilistes, rappel de civisme

Pour des raisons de sécurité, nous vous rappelons que le stationnement est formellement interdit aux abords des deux écoles et de la boulangerie (rue de Rennes ainsi que rue de St Jean). De plus le stationnement est réglementé aux abords des commerces (coiffeur et supérette).

Des places de stationnement sont mises à votre disposition: parkings mairie/rue de St-Jean/place de l'église et au cimetière.

Nous vous rappelons également de bien respecter les emplacements de stationnement réservés aux personnes handicapées sur les parkings de la mairie et des commerces (coiffeur, supérette).

### • Automobilistes, rappel de règles de sécurité sur les petites routes et aux abords des écoles

Pour votre sécurité et celle des enfants, nous vous rappelons combien il est important de rester vigilant au volant aux abords des écoles. En campagne, compte tenu de l'étroitesse des voies, il est du devoir des automobilistes d'adapter leur vitesse à l'infrastructure routière afin de pouvoir croiser les autres véhicules en toute sécurité.

Plusieurs accidents et incidents sont récemment survenus sur ces petites routes en raison d'une vitesse excessive.

Merci à tous de rester prudent.

### • Location des landes communales

Si vous désirez louer des landes communales, merci de bien vouloir aviser le secrétariat de mairie.

### • Le RIPAME (Relais intercommunal parents, assistants maternels, enfants)

Le service géré par la communauté de communes est ouvert à compter du lundi 7 octobre 2013 dans les locaux du Pôle Enfance Com'3 Pommes, 19 rue Leclerc à Saint-Aubin-du-Cormier.

Il s'adresse aux assistants maternels qui ont des questions concernant leur profession (démarches administratives, leur contrat...). C'est aussi un lieu d'information pour les parents qui sont en recherche d'un mode de garde sur le territoire (accueil collectif, accueil individuel chez un assistant maternel...), sur les aides possibles pour la garde de leurs enfants, questions administratives pour l'emploi d'un assistant maternel...

Des permanences sur rendez-vous ont lieu chaque mercredi matin de 8 h 30 à 12 heures et le jeudi de 13 h 30 à 19 heures.

En dehors de ces rendez-vous, il est possible de contacter par téléphone le RIPAME :

- le lundi de 16 h 30 à 19 heures
- le mardi de 8 heures à 9 heures ou de 13 h 30 à 16 h 30
- le vendredi de 13 h 15 à 16 h 30.

Des séances d'espaces jeux pour les enfants âgés de 3 mois à 36 mois accompagnés de leur assistant maternel ou d'un parent sont mises en place. À ce titre, la communauté de communes a signé une charte de qualité avec la CAF et le Conseil général. Un nombre d'enfants inscrits par séance est respecté afin de garantir un accueil de qualité pour les enfants.

Une professionnelle de la petite enfance est présente à chaque séance pour animer l'atelier d'éveil. Depuis début octobre, Cynthia anime les séances sur la commune de Mézières-sur-Couesnon.

Ces séances ont lieu chaque semaine soit le lundi ou mardi matin de 9 h 45 à 11 h 30 dans une salle de la mairie (hors vacances scolaires). Des places sont encore disponibles le lundi matin. N'hésitez pas à nous rejoindre en venant découvrir deux séances.

Pour tous renseignements: contacter le RIPAME, au 02 99 39 15 16 ou par mail [ripame@staubinducormiercommunaute.fr](mailto:ripame@staubinducormiercommunaute.fr)

### • L'ADMR

Lors d'un événement particulier (grossesse, naissance, maladie, hospitalisation, séparation, décès...), vous avez besoin d'un soutien à votre domicile?

Une équipe de professionnelles est là pour répondre à vos besoins :

Les TISF (Techniciennes d'Intervention Sociale et Familiale) sont spécialement formées pour vous soutenir dans les tâches quotidiennes et la prise en charge des enfants : aide à l'entretien du logement, du linge, aide à la préparation des repas, bains et repas des enfants, activités d'éveil, accompagnement vers les structures de proximité... Selon la situation, les Aides à Domicile peuvent également intervenir au domicile des familles. Tarifs horaires variables de 0,30 euro à 12,42 euros en fonction de votre quotient familial CAF ou MSA (50 % de réduction ou de crédit d'impôts — selon la loi de finances en vigueur).

Contactez le service famille

ADMR Pays de Fougères au 02 99 18 71 83

ou votre association ADMR locale

au 02 99 39 25 40

### • Le programme « Habiter mieux »

L'État a lancé en 2011 un ambitieux programme de rénovation énergétique des logements privés de plus de 15 ans, le programme « Habiter Mieux ». Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2013 les conditions d'éligibilité à ce programme ont été élargies, notamment l'augmentation des plafonds de ressources qui permet à un plus grand nombre de ménages d'en bénéficier.

Au niveau national, avec ces nouveaux plafonds de ressources, le public éligible passe de 3,2 millions de ménages à 6,8 millions (soit 40 % des 16 millions de propriétaires occupants).

De plus les aides financières (ANAH, aide de l'État) ont été revalorisées et, avec l'aide du Conseil général, peuvent représenter jusqu'à 80 % du montant des travaux.

Vous trouverez en mairie un document présentant les évolutions du programme « Habiter Mieux » ainsi que les modalités d'intervention du PACT HD Ille et Vilaine.

### • École de musique du pays de Saint-Aubin-du-Cormier

• Les 8 et 9 février, l'opérette « Quatre jours à Paris » sera jouée à Saint-Aubin-du-Cormier. opérette de F. Lopez sur un livret de R. Vinci.

Production : Compagnie Lyrique Émeraude

Avec des musiciens de l'école de musique du Pays de Saint-Aubin-du-Cormier et des danseuses de l'école de danse de Saint-Aubin-du-Cormier.

Tarif : 20 euros, gratuit pour les moins de 12 ans. Réservations : 02 99 40 89 61 ou 06 18 78 38 30

• Concert «Musiques actuelles» à la salle des fêtes de Mézières le 26 mai 2014. Musique rock, funk, groove. Entrée gratuite.

## L'agenda

**3 janvier 2014**

**Vœux du maire** (19 h 00) à la salle des fêtes

**2 mars**

**Concours d'agility** organisé par Les Entrechens  
Tél. : 06 75 87 59 82

**23 et 30 mars**

**Élections municipales**

**6 avril**

**Marche familiale** organisée par les parents d'élèves de l'école publique — Départ au terrain de foot

**13 avril**

**Vide-grenier** organisé par l'école privée à la salle des fêtes

**20 avril**

**Classes 4** à la salle des fêtes

**26 avril**

**Repas/spectacle** organisé par Mosokoi/Océanie

**10 mai**

**Trail de la vallée du Couesnon**

**25 mai**

**Élections européennes**

**26 mai**

**Course cycliste**

**26 mai**

**Concert de musiques actuelles** à la salle des fêtes

**16 juin**

**Concours régional de palets** comptant pour le championnat au terrain de foot  
9 h 30 matin — 14 h 30 après-midi

**20 septembre**

**Cochon grillé** organisé par les Anciens combattants

**15 et 16, 22 et 23, 29 et 30 novembre**

**Théâtre à Mézières** — Pièce mise en scène et jouée par la compagnie « Les Fous des planches »

## Entreprises

NOM	ACTIVITÉ	CONTACT
ABC AMBULANCES	Ambulances / taxi stationnement: Mézières-sur- C. Place de l'église	Tél. : 02 99 59 60 55 Fax : 02 99 54 27 03 abcambul@orange.fr
ADS Atelier Décapage Service	Décapage par aérogom- mage en atelier ou à domicile. Nettoyage de toutes surfaces.	www.atelierdecapageservice.fr atelierdecapageservice@live.fr Tél. : 06 89 16 07 45
AVALYSIS	Expertise énergétique et diagnostic immobilier	Tél. : 02 99 39 47 67 Mobile : 06 67 40 09 26 info@avalysis.fr www.avalysis.fr
SARL B 35 DUDOIT Franck	Ravalement neuf & rénovation	Tél. : 02 99 39 33 27 Mobile : 06 89 26 56 26
CARTON PAT'	Création et fabrication de meubles en carton	Site internet : www.cartonpat.fr
CHAPO & COUSETTE Nathalie Fosse	Création de chapeaux, petits travaux de couture Vente de lingerie fine	Tél. : 06 01 78 29 20 nathalie.fosse@gmail.com http://chapoetcousette.free.fr
C DECOR	Rénovation et décoration d'intérieur — Spécialiste du relookage cuisine	Tél. : 02 99 39 37 44
Transports Loïc DERTIER	Transports routiers volumineux, lots et marchandises diverses	Tél. : 02 99 39 48 85
DESIGN Charpente M. & Mme Chanquelin	Entreprise de charpente et couverture	Tél. : 06 72 85 32 28 Tél. : 06 20 96 03 50
EARL DUPETITPRÉ	Travaux agricoles	Tél. : 02 99 39 36 23
Entreprise F2J Carrelage	Vente et pose de revêtements sols et murs	Tél. : 02 99 39 58 69 Mobile : 06 19 26 41 80
ETS LEFORT	Chauffage, électricité, plom- berie — Concessionnaire matériel de traite	Tél. : 02 99 39 33 44
ETA LOYZANCE Jacky	Travaux agricoles	Tél. : 02 99 39 35 34
PICHARD Paul	Maître d'œuvre (constructions, extensions...)	Tél. : 09 75 45 69 99
PLIHON Rémy	Fourniture et pose de menuiseries extérieures Répar. menuiseries	Tél. : 02 99 68 31 97 et 02 99 39 49 80 Mobile : 06 75 05 15 31
PRIZÉ Jean-Luc	Menuiserie PVC - Alu	Tél. : 02 99 39 21 04 ou 06 68 30 20 37
STRUCTURE VISUELLE	Mise en pages, systèmes de présentation grand format	Tél. : 02 99 39 31 59 structurevisuelle@wanadoo.fr
TRAVERS Raymond	Couverture neuf & entretien. Démoussage toits, ramonage	ZA Bellevue Tél. : 02 99 39 31 60

## Commerces

NOM	ACTIVITÉ	CONTACT
AGRI MÉZIÈRES	Matériels agricoles, bricolage Réparation de motoculture et atelier de métallerie/soudure.	ZA Bellevue Tél. : 02 99 39 36 28 Fax : 02 99 39 31 63 agri.mezieres@wanadoo.fr http://agrimezieres.com
AUPRÈS DE CHEZ VOUS	Supérette	4B, rue de Saint-Jean Tél. : 02 99 60 87 79
LE BOUCHE À OREILLE	Bar — Tabac — Restaurant	16, Place de l'église Tél. : 02 99 39 44 02 torrecillas.pascal@neuf.fr
BRETINIÈRE Nathalie	Coiffeuse à domicile	La Gâterie Tél. : 06 12 94 65 64
À CHACUN SON INSTANT	Salon de coiffure	4 A rue de Saint-Jean Tél. : 02 23 40 85 99
COUPE TIF's	Coiffeuse à domicile	Contact : Anne-Marie Tél. : 06 78 60 55 69 coupetif-s@orange.fr
KWOUAF MOBIL	Salon de toilettage pour chiens et chats le lundi deux fois par mois sur la place de l'église	Tél. : 02 99 95 02 34 ou 06 34 95 34 98
PIZZA SWING M. Luc GÉRARD	Vente de pizzas tous les lundis soirs de 16 h 30 à 21 h sur la place de l'église	Tél. : 06 84 27 03 80 swingpizz@gmail.com
QUEVERT Aurélien	Vente de fruits et légumes le lundi sur la place de l'église de 15 h 30 à 19 h 30	Tél. : 06 08 77 59 55
ELISA ET JULIEN	Boulangerie — Pâtisserie	4 rue de Rennes Tél. : 02 23 40 85 93
LA RENAISSANCE	Bar — Crêperie (avec menu ouvrier)	La Ville Olivier Tél. : 02 99 39 36 50

## Professions libérales

NOM	ACTIVITÉ	CONTACT
DOUGUET Chantal	Masseur Kinésithérapeute DE Cabinet ouvert dès 8 h 30.	10 place de l'église Tél. : 02 99 39 48 80 Mobile : 06 72 94 33 53
FOUGERE Sylvain (remplaçant de Mme Guérin)	Infirmier DE. Soins de 7 h à 21 h tous les jours WE et fériés RDV sur portable	10 place de l'église Tél. : 06 43 43 38 96

## Hébergement

NOM	ADRESSE	CONTACT
BIARD Vincent	1 gîte « La Roche »	Tél. : 02 99 22 68 68
HOUEDRY René et Thérèse	3 gîtes « La Chaîne Rambourg »	Tél. : 02 99 22 68 68
HOUSSAY Loïc	1 gîte « Les Euches »	Tél. : 02 99 22 68 68

Mairie de Mézières-sur-Couesnon

Place de la mairie - 35 140 Mézières-sur-Couesnon

Tél.: 02 99 39 36 43 - Fax: 02 99 39 32 53

E-mail: commune-de-mezieres-sur-couesnon@wanadoo.fr

http://www.mairie-mezieres-sur-couesnon.fr

Directeur de la publication: Olivier Barbette, Maire

Conception éditoriale et graphique: Structure Visuelle

Tél.: 02 99 39 31 59 E-mail: structurevisuelle@wanadoo.fr

Impression: Labbé, Lécousse